

Aubervilliers, 18 février 2026

LE CAMPUS CONDORCET ET LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Avec cette convention-cadre, ils réaffirment leur ambition de faire de la Seine-Saint-Denis un laboratoire d'innovations et d'initiatives au service du développement territorial

Le Département de la Seine-Saint-Denis et le Campus Condorcet signent une convention-cadre 2026–2028 pour structurer et amplifier leur coopération. Cette convention affirme une ambition partagée : mobiliser la recherche en sciences humaines et sociales au service des transformations du territoire et renforcer les liens entre expertise scientifique, action publique et habitants.

« À travers ce partenariat, l'établissement public Campus Condorcet, qui est l'un des premiers pôles de recherche en sciences humaines et sociales à l'échelle mondiale, renforce son action au service des politiques publiques du département de la Seine-Saint-Denis et de ses habitants. Avec une conviction forte : ce que nous expérimenterons ici, avec la recherche, pourra bénéficier demain à tout le pays. » Pierre-Paul Zalio, Président du Campus Condorcet

« Territoire en pleine transformation, le Département de la Seine-Saint-Denis réaffirme avec cette convention son ambition d'avancer avec les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Leur dynamisme et leur expertise sont une richesse pour déployer des politiques publiques qui répondent aux enjeux environnementaux et sociaux. » Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

DEUX ACTEURS MAJEURS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Implanté à Aubervilliers, le Campus Condorcet rassemble onze établissements d'enseignement supérieur et de recherche, plus de 3 000 chercheurs, 5 000 doctorants et 4 000 étudiants en master. Il constitue un pôle national de référence en sciences humaines et sociales, notamment à travers l'Humathèque, qui conserve plus d'un million de documents et d'archives, et son Centre des colloques, qui accueille chaque année plus de 1 300 manifestations scientifiques.

Le Département de la Seine-Saint-Denis, deuxième pôle universitaire métropolitain, s'appuie sur un écosystème académique et scientifique dense pour accompagner le développement et l'attractivité du territoire.

LA CONVENTION-CADRE FIXE QUATRE OBJECTIFS PRIORITAIRES :

- **Renforcer la place de l'expertise scientifique dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques départementales.** La convention prévoit le lancement d'un appel à projets annuel commun, cofinancé à hauteur de 20 000 euros, ainsi que le développement de conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre) et de stages d'étudiants en sciences humaines et sociales.

- **Diffuser la culture scientifique auprès de tous les publics.** Les partenaires renforceront les actions de médiation et les initiatives culturelles croisées, notamment à destination des jeunes et des établissements scolaires du territoire. Le Département bénéficiera d'une séquence dédiée dans la programmation du Printemps des Humanités, festival annuel du Campus Condorcet qui fait dialoguer recherche, création et société.
- **Valoriser l'histoire, le patrimoine et la mémoire du territoire.** Les collaborations entre l'Humathèque et les fonds départementaux seront consolidées afin de promouvoir le patrimoine, le matrimoine et les archives locales à travers des manifestations scientifiques et culturelles.
- **Accompagner l'inclusion et l'hospitalité.** Ce partenariat vise à accompagner l'inclusion sur le territoire des personnes en situation d'exil, notamment via le programme UXIL (Universités en exil), et à travailler à l'ouverture d'un lieu ressource pour la recherche, les acteurs publics et les acteurs associatifs sur les thématiques de l'hospitalité et de l'exil.

Le partenariat prévoit également le déploiement d'actions de santé et de prévention sur le Campus Condorcet, ainsi que la structuration d'un guichet unique étudiant pour faciliter l'accès aux dispositifs départementaux à l'occasion des rentrées universitaires.

Par cette convention, le Département de la Seine-Saint-Denis et le Campus Condorcet affirment leur volonté commune de faire de la recherche un levier concret de développement scientifique, culturel, écologique, social et économique, au plus près des besoins du territoire.

CONTACTS PRESSE

Camelia Peter

Responsable communication digitale,
éditoriale, presse Campus Condorcet
camelia.peter@campus-condorcet.fr
06 69 20 81 70

Avril Boisneault

Agence Canévet et associés
avril@canevetetassocies.fr
06 77 98 04 10

Clara Zins

Attachée de presse, Département de la
Seine-Saint-Denis
czins@seinesaintdenis.fr
06 19 91 98 29